

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 65



Mai 2026

*Sainte Gemme
la Plaine*



FÊTE

POPULAIRE

STADE MUNICIPAL

SAMEDI 4 JUILLET 2026

Conseil Municipal - 2026/2032



De gauche à droite : Jean-Philippe GARNIER, Stéphanie VANDENBUSSCHE, Romain GADÉ, Noémie CHÊNE, Fabrice GUÉDON, Léone BRODU, Nicolas GAUDIN, Mireille LABBÉ, Jacques BOSSARD, Isabelle THOUZEAU, Nathan TCHAKMAKDJIAN, Éric MAJOU, Bernadette BOUNAUDET, Nicolas COUDEVILLAIN, Kevin DOUGET, Claudie MAUPETIT, Caroline TEXIER, Myriam MESLEM, Déborah GUÉRINEAU

Mot de Madame le Maire - Isabelle THOUZEAU

Chères Gemmoises, Chers Gemmois,

Vous m'avez accordé votre confiance et je vous en remercie sincèrement.

En tant que première femme maire de notre commune, c'est avec humilité et dans le respect de chacun que je mènerai au mieux la mission que vous m'avez confiée.

Le conseil municipal est constitué d'une équipe de 19 conseillers, dont 5 adjoints. Nous avons défini 7 commissions d'élus ainsi que 4 comités consultatifs. Ces derniers, plus souples dans leur organisation, sont ouverts à toutes les personnes souhaitant s'investir dans la réflexion autour de thématiques précises.

Je souhaite également encourager la création de groupes de bénévoles pouvant s'engager ponctuellement aux côtés des équipes en place, à l'image des initiatives déjà existantes : bibliothèque, aide aux devoirs, décorations de Noël. D'autres groupes participent déjà à la vie de la commune, notamment dans les domaines de la sécurité, à travers la participation citoyenne ou encore le plan communal de sauvegarde.

Comme vous le voyez, au-delà du rôle d'élue, il existe de nombreuses façons de s'investir, régulièrement ou ponctuellement, dans la vie de notre commune. Que ce soit pour l'embellissement, l'organisation de festivités ou d'autres projets, si vous souhaitez donner un peu de votre temps, je vous invite à contacter l'accueil de la mairie.

Concernant nos projets, leur planification sera guidée par nos capacités financières. Dans un contexte géopolitique incertain, marqué par la baisse des ressources de l'État et la hausse des coûts énergétiques, nous devons faire preuve de prudence dans nos investissements.

Pour cette année, la rénovation énergétique du bâtiment élémentaire de l'école publique est engagée. Nous sommes actuellement en phase d'appel d'offres et dans l'attente des subventions. Nous espérons pouvoir débuter les travaux dès cet été.

Au cours de ce mandat, pour poursuivre le développement de nos projets, nous devons trouver un équilibre entre investissements financiers et engagement citoyen.

Je crois profondément en la force du collectif : au-delà de l'aide apportée à la commune, il contribue à renforcer le lien social et le bien-être de chacun. Il est vecteur pour la création d'une commune plus solidaire et inclusive.

Travaillons ensemble pour que Sainte-Gemme-la-Plaine demeure une commune dynamique, attractive et où il fait bon vivre.



Les délégations



1ère Adjointe
CCAS - Social
Culture - Bibliothèque
Embellissement

Permanence
lundi matin
(10h-12h)



2ème Adjoint
Urbanisme - Bâtiments
Cimetière
Finances

Permanence
vendredi matin
(10h-12h)



3ème Adjointe
Communication
Animation - Vie Associative
CME

Permanence
samedi matin
(10h-12h)



4ème Adjoint
Sécurité
Voiries

Permanence
mardi matin
(10h-12h)



5ème Adjointe
Enfance/Jeunesse
CME
Agriculture - Environnement

Permanence
jeudi matin
(10h-12h)

Les Commissions



Les commissions municipales sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au Conseil Municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leurs compétences. Elles sont effectivement composées exclusivement d'élus (majorité et opposition). Elles préparent le travail du Conseil Municipal avant les votes. Les citoyens n'y siègent pas, sauf s'ils sont invités ponctuellement à titre d'experts ou de témoins, mais ils n'en sont pas membres.

Pour ce mandat, il y a 7 commissions :

- Finances (13 membres)
- Urbanisme - Bâtiments communaux - Cimetière (16 membres)
- Sécurité - Voirie - Réseau - Éclairage public (16 membres)
- Enfance - Jeunesse (11 membres)
- Ressources humaines (7 membres)
- Communication (11 membres)
- Culture (10 membres)

Les Comités Consultatifs

Les Comités Consultatifs sont amenés à donner des recommandations sur les projets municipaux. Ils n'ont pas de pouvoir de décision. Ils ont pour mission de participer à la construction de projets que l'équipe municipale s'est engagée à mettre en œuvre durant leur mandat. Ils sont justement faits pour inclure des personnes qui ne sont pas membres du Conseil Municipal. C'est un outil de démocratie participative.

Pour ce début de mandat, il y a 4 comités consultatifs, mais cela pourra évoluer selon les besoins :

- Animation - Vie associative (11 membres)
- Bibliothèque (22 membres)
- Attractivité - Embellissement - Mobilités douces (20 membres)
- Agriculture - Environnement (9 membres)



Mot des élus Gemme l'Avenir Ensemble

À l'issue des élections municipales, ce premier message est l'occasion de vous adresser nos remerciements sincères à toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars dernier. Votre soutien nous est précieux et renforce notre volonté d'agir avec sérieux et détermination au service de notre commune.

Malgré la perte d'un siège, notre engagement demeure entier. Cette évolution n'altère en rien notre détermination à porter votre voix et à défendre les intérêts de l'ensemble des habitants. Nous continuerons à intervenir avec vigilance, responsabilité et dans un esprit constructif au sein du Conseil Municipal.

Afin de suivre au plus près les projets et décisions concernant notre territoire, Gemme l'Avenir Ensemble est représenté dans l'ensemble des commissions de travail de la commune. Cette présence active nous permettra de contribuer pleinement aux travaux, d'en assurer un suivi attentif et de relayer vos préoccupations dans chaque domaine.

Soyez assuré de notre entière mobilisation, de notre écoute et de notre engagement constant pour l'avenir de notre commune.

À bientôt. Nicolas GAUDIN, Stéphanie VANDENBUSSCHE, Noémie CHÊNE

Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

La Communauté de Communes est dirigée par 69 délégués représentant chacune des 42 communes de Sud Vendée Littoral. Vous les avez élus lors des élections municipales de mars 2026.

Ces élus constituent ce que l'on appelle le "Conseil Communautaire". C'est une instance qui définit les orientations, vote les décisions, les budgets de la Communauté de Communes...

Ces conseillers ont élu le président, puis 18 personnes pour constituer le "bureau communautaire". Il s'agit d'une instance opérationnelle, resserrée, qui suit la mise en œuvre des politiques publiques, examine les affaires courantes, facilite la coordination...



De gauche à droite : Cédric GUINAUDEAU, Magalie JADAUD, David PELLETIER, Arnaud CHARPENTIER, Joël BLUTEAU, Isabelle THOUZEAU, Laurent HUGER, Eric SAUTREAU, Davis MARCHEGAY, Jean-René THOMAS, Vincent JULES, Nicolas VANNIER, Antoine METAIS, Philippe BARRÉ, Philippe MÉTAIS, Philippe MOUSSION, Martine JOLLY, Brigitte HYBERT, Nathalie ARTAILLOU

Président : Nicolas VANNIER

1er Vice-Président : Philippe BARRÉ - Mobilités et gens du voyage

2ème Vice-Président : Jean-René THOMAS - Développement économique

3ème Vice-Présidente : Brigitte HYBERT - Tourisme Culture

4ème Vice-Président : Laurent HUGER - Aménagement du territoire, Résilience

5ème Vice-Président : Antoine MÉTAIS - Déchets

6ème Vice-Président : Eric SAUTREAU - Patrimoine, Bâtiment, Voirie

7ème Vice-Président : David MARCHEGAY - Transition écologique

8ème Vice-Présidente : Isabelle THOUZEAU - Enfance, Jeunesse

9ème Vice-Président : Philippe MOUSSION - Habitat

10ème Vice-Présidente : Martine JOLLY - Solidarité, Santé, Action sociale

11ème Vice-Président : David PELLETIER - Eau, Assainissement

12ème Vice-Président : Vincent JULES - Mutualisation

13ème Vice-Président : Arnaud CHARPENTIER - Finances et moyens généraux

14ème Vice-Président : Joël BLUTEAU - Equipements sportifs et centres aquatiques

Conseillers délégués : Philippe MÉTAIS - Référent de territoire Pays Îles du Marais

Nathalie ARTAILLOU - Référente de territoire Pays Mareuillais

Magalie JADAUD - Référent de territoire Pays de l'Herminois

Cédric GUINAUDEAU - Référent de territoire Pays né de la Mer

Nos élus communautaires



Isabelle THOUZEAU
8ème Vice-Présidente
en charge de l'Enfance/Jeunesse



Éric MAJOU
Elu intercommunal

MAIRIE

23 rue de la Popelinière
85400 STE-GEMME-LA-PLAINE

Tel: 02 51 27 02 01

Mail: accueil@saintegemmelaplain.fr

Site : www.saintegemmelaplain.fr

Responsable de la publication:

Isabelle THOUZEAU

Rédaction:

Myriam MESLEM

& Kévin SAGOT

